

4 février 2022

Rapport d'étape des Co-Administrateurs pour la période du 11 juin au 10 décembre 2021

Elite Insurance Company Limited – (en Administration)

**La Cour suprême de Gibraltar
Dossier n° 2019/COMP/002**



Sommaire

Abréviations et définitions	3
Messages clés	6
Pourquoi nous avons envoyé ce rapport	6
Montant que les Créanciers peuvent recevoir	6
Progrès réalisés depuis notre nomination et prochaines étapes	7
Produits d'assurance d'Elite	7
Gestion de la liquidation	8
Recouvrement d'actifs	10
Impôt sur les sociétés, IPT et TVA	10
Engagement des parties prenantes	11
Autres informations	12
Ce qu'il reste encore à faire et prochaines étapes	12
Annexe A : Recettes et paiements	14
Annexe B : Dépenses	15
Annexe C : Mise à jour sur la rémunération	16
Nos heures et nos taux horaires moyens	16
Notre politique de tarification du temps et les taux horaires	17
Notre travail pendant la Période	18
Nos travaux à venir	20
Paiements aux associés	22
Dépenses	22
Nos relations	22
Sociétés juridiques et autres sociétés professionnelles	22
Annexe D : Autres informations	24

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Administration à l'adresse suivante : www.pwc.co.uk/elite-insurance

Abréviations et définitions

Le tableau suivant indique les abréviations et les termes d'insolvabilité qui peuvent être utilisés dans ce rapport :

Abréviation ou définition	Signification
Administration	L'Administration de Elite Insurance Company Limited
AGL	Accord de gestion de liquidation
Armour	Armour Risk Management Limited (en tant qu'ancien agent de liquidation d'Elite)
ATE	Assurance a posteriori
CBI	Banque centrale d'Irlande
Cédants/créanciers de réassurance	Créanciers chirographaires non garantis dont les créances découlent du fait qu'ils sont titulaires de polices de réassurance émises par la Société
Co-Administrateurs/nous/notre	Edgar Lavarello de PricewaterhouseCoopers Limited Gibraltar et Dan Schwarzmann de PricewaterhouseCoopers LLP UK
Cour	La Cour suprême de Gibraltar
Créanciers	Créanciers garantis, privilégiés et non garantis dans leur ensemble
Créanciers de l'assurance directe	Créanciers chirographaires non garantis dont les créances découlent de leur qualité d'assurés directs de la Société à l'exclusion des Cédants
Créanciers garantis	Créanciers dont la dette est garantie
Créanciers non garantis	Créanciers qui ne sont ni garantis ni privilégiés (y compris les créanciers en vertu d'un contrat d'assurance)
Créanciers privilégiés	Les créanciers énumérés à l'article 2 de l'Annexe GIR14, concernant principalement les montants dus aux collaborateurs ou déduits de la rémunération des collaborateurs
DA ATE	Pouvoir délégué (« Delegated authority » ou DA) - Assurance a posteriori
DO	Une police d'assurance dommage ouvrage souscrite par les propriétaires français pour les défauts de construction
FCA	Financial Conduct Authority (Autorité de conduite financière du Royaume-Uni)
FGAO	Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (fonds du régime de compensation français pour les assurances dommages obligatoires)
FSCS	Régime de compensation des services financiers au Royaume-Uni
FSICR	Réglementation des services financiers (compagnies d'assurance) de 2020
GFSC	Commission des services financiers de Gibraltar
GIA11	Loi sur l'insolvabilité de Gibraltar de 2011
GIR14	Règles d'insolvabilité de Gibraltar de 2014
HMRC	Recettes et Douanes de Sa Majesté (Royaume-Uni)
ICF	Fonds de garantie des assurances irlandais
IPT	Taxe sur les primes d'assurance
Période	Du 11 juin au 10 décembre 2021
Propositions	Les propositions des Administrateurs pour l'Administration d'Elite en date du 9 février 2020
PwC	PricewaterhouseCoopers Limited Gibraltar et/ou PricewaterhouseCoopers LLP UK
Quest	Quest Consulting (London) Limited (en tant qu'agent de liquidation d'Elite)
RB ATE	Basé sur les taux (« Rate based ») - Assurance a posteriori
SCA	Irish State Claims Agency
Société/Elite	Elite Insurance Company Limited (en Administration)

TRR	Temporary Run-Off Regime (Régime de liquidation provisoire)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée au Royaume-Uni
UE	Union européenne

Le présent rapport a été préparé par Edgar Lavarello et Dan Schwarzmann en tant que Co-Administrateurs de la Société, dans le seul but de se conformer à leur obligation légale de rendre compte de l'Administration aux Créanciers en vertu des GIA11 et GIR14, et à aucune autre fin. Il ne peut être invoqué par aucune autre personne, ni à aucune autre fin, ni dans aucun autre contexte.

Ce rapport n'a pas été préparé en vue d'être utilisé, et il n'est pas approprié pour être utilisé, dans le but d'informer toute décision d'investissement en relation avec la dette ou tout investissement financier dans la Société.

Les résultats estimés pour les Créanciers inclus dans ce rapport ne sont qu'indicatifs et ne peuvent être considérés comme des recommandations quant au résultat réel pour les Créanciers.

Il est fait référence dans ce rapport à des occasions où les Co-Administrateurs ont consulté des conseillers juridiques. Toutefois, les Co-Administrateurs n'ont pas l'intention de renoncer à un quelconque privilège dont eux-mêmes ou Elite disposent en matière de conseil juridique.

Toute personne choisissant de se fonder sur ce rapport à toute fin ou dans tout contexte autre que ceux prévus par la GIA11 et les GIR14 le fait à ses propres risques. Dans toute la mesure permise par la loi, les Co-Administrateurs n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces personnes en ce qui concerne le présent rapport.

Le présent rapport doit être lu conjointement avec les propositions des Co-Administrateurs émises à l'attention des Créanciers de la Société et les rapports d'étape des Co-Administrateurs, qui peuvent être consultés à l'adresse www.pwc.co.uk/elite-insurance. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans ce rapport et dans les annexes sont indiqués hors TVA.

Edgar Lavarello de PricewaterhouseCoopers Limited Gibraltar et Dan Schwarzmann de PricewaterhouseCoopers LLP UK ont été nommés Co-Administrateurs par la Cour suprême de Gibraltar pour gérer les affaires, les activités et les biens de la Société. Les Co-Administrateurs agissent en tant qu'agents de la Société uniquement et sans responsabilité personnelle. Edgar Lavarello est autorisé par la GFSC à Gibraltar à agir en tant que praticien de l'insolvabilité (numéro de licence IP FSC 0892 FSA). Dan Schwarzmann est autorisé à agir en tant que praticien de l'insolvabilité par l'Institute of Chartered Accountants en Angleterre et au Pays de Galles (numéro de licence IP 8912). Les Co-Administrateurs sont liés par le Code de déontologie en matière d'insolvabilité qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.gov.uk/government/publications/insolvency-practitioner-code-of-ethics>

La Société est autorisée et réglementée par la GFSC. Siège social : c/o PricewaterhouseCoopers Limited, 327 Main St, GX11 1AA, Gibraltar. Les Co-Administrateurs sont habilités à agir en qualité de responsables du traitement des données à caractère personnel au sens du Data Protection Act du Royaume-Uni et/ou de toute loi applicable en matière de protection des données en vigueur à Gibraltar ou dans tout autre pays (le cas échéant) en fonction des différentes activités de traitement effectuées. PwC peut agir en tant que sous-traitant de données sur instruction des Co-Administrateurs. Les données à caractère personnel seront conservées en toute sécurité et traitées uniquement pour les questions relatives à la nomination des Co-Administrateurs. Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires en consultant les déclarations de confidentialité sur les sites www.pwc.co.uk and <https://www.pwc.gi/privacy.html> ou en contactant les Co-Administrateurs.

PricewaterhouseCoopers Limited est une société anonyme enregistrée à Gibraltar sous le numéro 94799. Le siège social de PricewaterhouseCoopers Limited se trouve 327 Main Street, Gibraltar, GX11 1AA. PricewaterhouseCoopers Limited est autorisée et réglementée par la Commission des services financiers de Gibraltar en tant que société d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP est une société à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre sous le numéro OC303525. Le siège social de PricewaterhouseCoopers LLP est 1 Embankment Place, Londres WC2N 6RH. PricewaterhouseCoopers LLP est agréée et contrôlée par la FCA pour les activités d'investissement désignées.

Messages clés

Pourquoi nous avons envoyé ce rapport

Il s'agit du quatrième rapport d'étape rédigé par les Co-Administrateurs de la Société.

Les Créanciers peuvent souhaiter lire ce rapport conjointement avec nos Propositions, qui restent disponibles sur notre site Web à l'adresse <https://www.pwc.co.uk/services/business-restructuring/administrations/elite-insurance/proposals.html>. Les informations contenues dans ce dernier rapport ne sont pas répétées ici, sauf si elles sont jugées nécessaires ou utiles aux fins de cette mise à jour.

Les rapports d'étape antérieurs peuvent être consultés sur notre site Web à l'adresse <https://www.pwc.co.uk/services/business-restructuring/administrations/elite-insurance/progress-reports.html>.

Ce rapport fournit une mise à jour sur le travail que les Co-Administrateurs ont entrepris et les progrès réalisés depuis leur nomination. Il met particulièrement l'accent sur les progrès réalisés au cours de la Période.

Si vous avez des questions concernant votre police d'assurance, veuillez utiliser les coordonnées suivantes :

Royaume-Uni et autre : Elite-insurance.uk@quest-group.co.uk ou +44 (0)207 129 8147

France : Elite-insurance.fr@quest-group.com ou +44 (0)207 129 8661

Italie : Elite-insurance.it@quest-group.com ou +44 (0)207 129 8663

Ou écrivez à : Elite Insurance Company Limited (in Administration), c/o Quest Consulting, 4th Floor, 52-54 Gracechurch Street, London, EC3V 0EH.

Montant que les Créanciers peuvent recevoir

Voici un bref résumé de l'issue possible pour les Créanciers de la Société sur la base de ce que nous savons actuellement. Elite est un dossier complexe et se trouve à un stade relativement peu avancé de l'Administration. Par conséquent, il subsiste un certain nombre d'incertitudes importantes qui pourraient entraîner une modification des hypothèses actuelles qui sous-tendent les estimations présentées dans ce document. Veuillez lire le reste de ce document et demander des conseils spécifiques supplémentaires si nécessaire.

Créanciers garantis

Nous n'avons pas connaissance de l'existence de Créanciers garantis. Si vous pensez être un Créancier garanti, veuillez contacter immédiatement les Administrateurs.

Créanciers privilégiés

Étant donné qu'Elite n'avait pas de collaborateurs directs au moment de notre nomination, nous ne pensons pas que des créanciers privilégiés se manifesteront à l'égard d'anciens collaborateurs. S'il existe des Créanciers privilégiés, nous nous attendons à ce qu'ils recouvrent la totalité de leurs créances.

Créanciers non garantis

Les Créanciers de l'assurance directe se classent avant tous les autres Créanciers chirographaires, à l'exception des Créanciers privilégiés, en vertu de la FSICR. Veuillez noter que toute réclamation de dommages-intérêts convenue concernant les polices d'assurance directe exclues par les Co-Administrateurs est classée sous Créanciers de l'assurance directe.

Le résultat final pour les Créanciers chirographaires dépendra d'un certain nombre de facteurs variables, pour lesquels une incertitude considérable subsiste. Notre stratégie pour l'Administration cherchera à réduire cette incertitude, mais sur la base de notre vision actuelle de la situation financière d'Elite, il est très peu probable que les Créanciers de l'assurance directe récupèrent l'ensemble de leur mise, à moins d'être correctement couverts par un régime de compensation approprié. Par conséquent, les autres Créanciers chirographaires ne doivent pas s'attendre à recevoir un dividende. Tous les Créanciers devraient chercher à atténuer leurs pertes autant que possible.

Au fur et à mesure que l'Administration évoluera, nous informerons les Créanciers des mises à jour sur les futures perspectives de distribution.

Progrès réalisés depuis notre nomination et prochaines étapes

Cette section traite des principales activités que nous avons entreprises depuis notre dernier rapport et de ce qui suivra dans le cadre de l'Administration.

Mises à jour concernant le Brexit

Comme indiqué précédemment, après la sortie du Royaume-Uni et de Gibraltar de l'UE le 31 janvier 2020 et la fin de la période de transition le 31 décembre 2020, les Co-Administrateurs ont passé en revue les exigences de notification post-Brexit dans les pays de l'UE où Elite a des polices actives. Les mesures prises pendant la Période et les exigences en matière de déclarations annuelles pour se conformer aux diverses exigences juridiques ont été décrites ci-dessous :

Belgique

Les Co-Administrateurs ont été en correspondance directe avec la Banque nationale de Belgique concernant la liquidation des polices après le 31 décembre 2020. Les Co-Administrateurs sont en train de confirmer si Elite a encore des polices en vigueur en Belgique.

Grèce

Les conseillers juridiques locaux en Grèce ont été en correspondance directe avec la Banque de Grèce concernant les exigences d'Elite de poursuivre les opérations de liquidation en Grèce au-delà du 31 décembre 2021.

Les Co-Administrateurs ne sont pas tenus d'obtenir d'approbation spécifique de la Banque de Grèce pour gérer les créances en cours à l'encontre d'Elite en vertu de polices expirées après le 31 décembre 2021. Il n'existe aucune politique non expirée connue.

Italie

Les Co-Administrateurs sont tenus de soumettre à l'Istituto per la Vigilanza sulle Assicurazioni un rapport annuel illustrant l'état de mise en œuvre de leur plan de liquidation. La prochaine soumission est due au 31 mars 2022.

Irlande

Comme indiqué précédemment, conformément aux exigences en Irlande, les Co-Administrateurs sont tenus de soumettre un Formulaire de déclaration des TRR à la Banque centrale d'Irlande une fois par an, le prochain devant être établi au plus tard le 31 mars 2022 pour être déposé au plus tard le 31 juillet 2022.

Produits d'assurance d'Elite

Elite compte environ 931 000 titulaires de police situés en Belgique, en France, en Allemagne, en Grèce, en Irlande, en Italie, à Jersey, au Luxembourg, à Malte, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal, en Roumanie, en Espagne et au Royaume-Uni. Une part très importante des affaires d'Elite a été souscrite par l'intermédiaire de titulaires de couverture, ce qui signifie que, dans de nombreux cas, les archives de la Société ne contiennent pas de détails complets sur les titulaires de police. En conséquence, l'exactitude des données dont dispose la Société est incertaine et fait l'objet de contrôles de validation permanents par le biais de notre interaction avec les titulaires de couverture, les intermédiaires et les agents d'Elite.

Tous les titulaires de police doivent examiner attentivement leur position et prendre les conseils appropriés avant de chercher à exercer les droits de résiliation qu'ils pourraient avoir.

Régimes de compensation

France

Le 10 novembre 2021, l'Assemblée nationale française a adopté un projet de loi modifiant les dispositions du fonds du régime de compensation pour l'assurance dommages obligatoire. Le projet de loi a été adopté par le parlement français le 30 décembre 2021. En vertu de la nouvelle législation, les bénéficiaires des polices DO en vigueur à compter du 1er juillet 2018 et dont les créances sont nées avant la fin de la validité de la police d'assurance peuvent bénéficier rétroactivement du régime de compensation. Nous continuons à travailler en liaison avec nos conseillers juridiques français et le FGAO sur la question et évaluons l'impact sur tous les titulaires de police DO.

Veillez noter que toutes les polices d'assurance de construction françaises fournies par Elite ont été « exclues » par les Co-Administrateurs conformément à GIA11 et GIR14, avec effet à compter du 15 septembre 2020 (inclus).

Italie

Comme indiqué précédemment, les Co-Administrateurs ont pris contact avec les autorités compétentes et peuvent confirmer que les titulaires de polices italiens d'Elite ne bénéficient d'aucune protection en matière de compensation. Les titulaires de police sont invités à solliciter leurs propres conseils à cet égard.

Irlande

Les Co-Administrateurs ont échangé directement avec la SCA concernant un droit à indemnisation potentiel pour les titulaires de police irlandais d'Elite. Le paiement effectué par l'ICF pour chaque créance admissible est plafonné à 65 % de la valeur de la créance ou à 825 000 EUR, le montant le plus bas étant retenu. Au cours de la Période, des versions préliminaires de déclarations sous serment ont été communiquées à la SCA à l'appui de la demande devant être faite à la Haute Cour irlandaise pour des ordonnances autorisant les paiements à partir du fonds.

Grèce

Au cours de la Période, Quest a correspondu avec le Fonds auxiliaire grec (Greek Auxiliary Fund) pour convenir d'un processus de soumission de créances. La première soumission au Fonds est prévue d'ici la fin janvier 2022, bien que le calendrier des paiements reste incertain.

Autres juridictions

Nous étudierons la protection des titulaires de polices dans les autres pays européens en temps opportun, mais à l'heure actuelle, les Co-Administrateurs ne s'attendent pas à ce que les titulaires de polices d'Elite puissent bénéficier d'autres régimes de compensation.

Gestion de la liquidation

Le 14 juin 2021, la gestion des liquidations a été transférée d'Armor à Quest. Un budget révisé a été convenu, et les processus et protocoles de niveau de service ont été mis à jour. Le budget continue d'être surveillé mensuellement. Le premier examen trimestriel des opérations, des niveaux de service et de la gestion des créances a été effectué sans qu'aucune préoccupation importante n'ait été soulevée.

Fonctionnement

Pendant la Période, Quest est devenu le point de contact initial pour la grande majorité des créances d'Elite. Nous avons également continué à engager ACS Solutions pour traiter les créances de construction françaises par l'intermédiaire d'un certain nombre de souscripteurs spécifiques.

Au cours de la Période, plus de 2 200 créances ont été ajustées et clôturées, représentant une valeur d'environ 1,7 million GBP et 6,5 millions EUR (frais et indemnisation inclus). Quest a entrepris un exercice de redondance de réserve de créances qui a entraîné un mouvement significatif de la valeur en euros.

Nous continuons à superviser les processus de créance d'Elite désormais administrés par Quest, et traitons directement les créances des clients uniquement si cela s'avère nécessaire. Environ 96 créances ont été clôturées pendant la Période.

Infrastructure

Au cours de la Période, la gestion des liquidations a été transférée d'Armor à Quest conformément à un AGL signé avec Quest le 21 mai 2021.

Un budget et un modèle de flux de trésorerie pour la durée prévue de l'Administration ont été tenus à jour. Le traitement des recettes et des paiements a été géré efficacement, avec la mise en place de processus appropriés d'examen des sanctions. Des rapprochements bancaires sont effectués chaque mois pour tous les comptes.

Au cours de la Période, nous avons également pris contact avec des représentants fiscaux dans un certain nombre de juridictions européennes afin d'identifier les exigences réglementaires et de conformité locales, et de les respecter.

Gestion de la trésorerie

À la fin de la Période, la Société détenait des fonds pour un montant de 38,3 millions GBP, 5,6 millions EUR et 1 700 NZD, la majorité des fonds étant investis dans des dépôts du marché monétaire. Les soldes restants sont détenus sur des comptes courants auprès de Barclays Bank et HSBC pour couvrir les coûts d'exploitation et les activités commerciales en cours. Suite à l'impact de la pandémie de COVID-19, les taux d'intérêt disponibles sur les dépôts du marché monétaire ont été réduits. Nous continuons à

surveiller les taux pour veiller à ce que les fonds soient investis de manière à maximiser les intérêts gagnés tout en restant conformes à nos politiques de gestion de trésorerie couvrant des questions telles que le risque de crédit de contrepartie et la diversification.

Examen stratégique des activités d'Elite

Au cours de la Période, nous avons travaillé avec Quest et nos conseillers juridiques pour examiner un certain nombre de portefeuilles importants d'Elite dans l'objectif d'étudier la stratégie la plus appropriée en vue de gérer la liquidation de chaque portefeuille d'activités.

Activités en France

Comme indiqué précédemment, toutes les polices d'assurance de construction françaises ont été « exclues », donc annulées, par les Co-Administrateurs conformément à la GIA11, avec effet à compter du 15 septembre 2020 (inclus).

Comme mentionné ci-dessus, les Co-Administrateurs évaluent l'impact des changements de la législation régissant le régime de compensation français sur les titulaires de police DO. En vertu de la GIA11, tous les titulaires de police et toute autre personne dont les droits sont affectés par cette exclusion peuvent déposer une réclamation dans le cadre de l'Administration d'Elite pour toute perte ou tout dommage subi en conséquence. Les Co-Administrateurs continuent de gérer les demandes en lien avec cette exclusion, en plus des créances soumises avant le 15 septembre 2020.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur notre site Web à l'adresse : <https://www.pwc.co.uk/services/business-restructuring/administrations/elite-insurance/latest-news-and-update/important-information-for-french-construction-policyholders.html>

Autres portefeuilles

Nous avons continué à travailler avec Quest afin d'évaluer les options et de préparer des plans stratégiques pour les portefeuilles italien et britannique de garantie de construction et britannique de garantie appuyée par une assurance d'Elite. Nous avons également demandé l'avis du FSCS et de la FCA concernant les portefeuilles britanniques.

Irlande

La stratégie actuelle consiste à liquider les contrats existants et à chercher à obtenir une indemnisation de l'ICF, s'il y a lieu. Les titulaires de police doivent continuer à soumettre des réclamations à l'encontre d'Elite de la manière habituelle.

Italie

Le portefeuille italien d'Elite comprend plusieurs portefeuilles d'activité différents, notamment des cautionnements, des indemnités de responsabilité professionnelle ou civile et des dons.

Le portefeuille des cautionnements est le plus important et les cautionnements concernent généralement l'exécution ou l'achèvement de projets de construction. Comme indiqué précédemment, les Co-Administrateurs ont récupéré certaines données des titulaires de police et tentent d'obtenir d'autres dossiers auprès d'Olimpia Agency S.P.A. Ces dossiers seront examinés pour aider à finaliser la stratégie future pour le portefeuille.

L'activité liée aux créances concernant les cautionnements et les autres portefeuilles italiens reste relativement réduite et conforme aux attentes pour la Période. Les Co-Administrateurs prévoient actuellement de continuer à liquider le portefeuille italien jusqu'à ce qu'une sortie de l'Administration soit proposée.

Espagne

Le portefeuille espagnol se compose uniquement de cautionnements, de nature similaire aux cautionnements italiens. L'activité liée aux créances concernant les cautionnements a été relativement réduite et conforme aux attentes pour la Période. Les Co-Administrateurs prévoient actuellement de continuer à liquider le portefeuille espagnol jusqu'à ce qu'une sortie de l'Administration soit proposée.

Pendant la Période, les Co-Administrateurs ont conclu un règlement avec un souscripteur pour des primes impayées restant dues à Elite à la date d'Administration. Le recouvrement net pour Elite s'élevait à 570 000 €.

Les notifications de créances reçues pour la succursale espagnole d'Elite précédemment rapportées restent en cours d'examen, car nous attendons les réponses des titulaires de police émetteurs.

Garantie prévue par l'assurance au Royaume-Uni

Il n'a pas été viable de mettre en place une couverture de remplacement pour les bénéficiaires de ce portefeuille d'activités. Les Co-Administrateurs continuent d'évaluer une stratégie potentielle pour ce portefeuille.

Nous continuons à nous concerter sur les créances au fur et à mesure qu'elles se présentent, le FSCS indemnisant les créanciers éligibles à hauteur de 90 % de la créance.

Garantie construction au Royaume-Uni

Pendant la Période, les créances valides continuent de faire l'objet d'une concertation au fur et à mesure qu'elles se présentent, le FSCS indemnisant les créanciers à hauteur de 90 % de la créance.

Nous attirons l'attention des titulaires ou bénéficiaires de police, ayant besoin d'une attestation de remplacement pour leur contrat, sur le fait que les Co-Administrateurs ne peuvent en émettre que pour les cas dont la souscription par Elite peut être pleinement justifiée. Les Co-Administrateurs ne sont pas en mesure d'émettre des attestations finales pour les bâtiments nouvellement construits.

Au cours de la Période, les Co-Administrateurs ont continué à faire progresser leurs réclamations contre le titulaire de police de ce portefeuille, défendant avec succès une demande d'opposition faite contre certains éléments de leur réclamation. Le dossier est en cours.

Recouvrement d'actifs

Réassurance

Comme indiqué précédemment, une contrepartie initiale de la commutation de 32 millions GBP avec un réassureur important a été reçue par Elite le 16 juillet 2020. Au cours de la Période, nous avons entrepris de comprendre la valeur probable et la recouvrabilité potentielle de certains actifs liés à la commutation, ce qui a permis un examen plus approfondi. Un examen plus approfondi dans le cadre de la commutation peut être accepté par Elite et tout développement sera indiqué dans les prochains rapports d'étape.

Nous avons continué à travailler en liaison avec les courtiers en réassurance en relation avec un certain nombre d'accords de réassurance afin d'assurer le traitement et la collecte continus des recouvrements. Les Co-Administrateurs ont contacté un certain nombre de réassureurs pour évaluer leur volonté de rechercher une conclusion précoce de la commutation de certains accords de réassurance ; certaines discussions sont à un stade avancé. Les Co-Administrateurs ont poursuivi ces discussions pendant la Période et des recouvrements supplémentaires devraient être reçus au cours de la prochaine période.

Exclusion DA ATE et recouvrements RB ATE

Pour les polices associées aux deux dossiers ATE qui n'ont pas été exclus, l'équipe des Administrateurs entretient des contacts avec le réassureur et les assurés afin de suivre de près les nouveaux développements. Nous continuons à surveiller les progrès d'une nouvelle politique de RB actuellement en cours d'évaluation au tribunal pour le quantum, où Elite a transféré son exposition mais conserve un droit à une part de toute prime future.

Au cours de la Période, un montant de 13 700 GBP a été reçu en primes en relation avec le portefeuille d'autorités déléguées ATE, ce qui porte le total des recouvrements à 2,5 millions GBP et 2 000 EUR à ce jour.

Créances subrogées et recouvrements

Elite a continué à procéder à des recouvrements dans des juridictions européennes et a recouvré 425 000 EUR dans le cadre de l'activité en France, 333 000 EUR dans le cadre de l'activité en Italie et 909 000 EUR dans le cadre de l'activité en Espagne.

Cela porte le total des recouvrements de créances à ce jour à 554 000 GBP et 2,3 millions EUR.

Recouvrements généraux

Les Co-Administrateurs continuent à poursuivre un certain nombre d'autres recouvrements potentiels d'actifs dans diverses juridictions et fourniront des mises à jour dans les futurs rapports d'étape.

Impôt sur les sociétés, IPT et TVA

Les Co-Administrateurs ont continué à travailler en liaison avec Quest pour obtenir les informations nécessaires au traitement des affaires fiscales de la Société concernant les obligations avant et après la nomination dans toutes les juridictions, notamment au Royaume-Uni, à Gibraltar, en France, en Italie et en Espagne.

Nous continuons d'examiner et de soumettre les déclarations fiscales pour l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les primes d'assurance (Insurance Premium Tax, IPT) afin de garantir la conformité dans toutes les juridictions, y compris l'approbation et le traitement associés de tous les paiements de dettes fiscales qui en résultent. Dans le cadre de notre travail de conformité fiscale pendant la Période, nous avons soumis les éléments suivants :

- Déclarations de retenues à la source et déclarations IPT en Italie ; et
- Déclarations IPT après nomination au Royaume-Uni.

Nous avons officiellement demandé un remboursement d'impôts aux autorités fiscales italiennes concernant un trop-perçu avant la nomination et continuons à correspondre avec les autorités fiscales italiennes pour accélérer le processus de remboursement. En

outre, nous avons continué à travailler en liaison avec Sovos, l'ancien représentant fiscal d'Elite en Italie, afin de recouvrer les fonds détenus dans le cadre d'obligations fiscales avant la nomination. Cela a permis un recouvrement de 247 000 EUR reçus en dehors de la Période.

Nous avons envoyé une deuxième lettre aux autorités fiscales françaises expliquant la situation fiscale en France et continuerons à communiquer avec les autorités fiscales françaises autant que nécessaire.

Au cours de la période, après plusieurs lettres et appels avec le HMRC, nous avons reçu une réponse évasive de la part de HMRC concernant la résidence fiscale de la Société. Nous continuons à évaluer la position.

En outre, au cours de la Période, nous avons découvert un paiement insuffisant au regard de la déclaration IPT du Royaume-Uni avant la nomination. Nous avons envoyé une lettre au HMRC pour l'informer de la situation et attendons que le HMRC soumette une réclamation dans la succession.

Nous continuons à surveiller les activités post-nomination dans toutes les juridictions pour assurer la conformité de la Société avec le régime de déclaration obligatoire de l'UE.

Engagement des parties prenantes

Communications aux titulaires de polices

Les Co-Administrateurs ont veillé à ce que les principales parties prenantes, y compris les titulaires de polices et les Créanciers, soient informés en temps utile des progrès réalisés. Nous mettons régulièrement à jour le site Web de la Société avec des communications pertinentes, des communiqués de presse et des réponses aux questions fréquemment posées. Pendant la Période, nous avons comptabilisé plus de 2 700 visites sur le site Web. Nous avons également répondu à plus de 1 000 demandes de renseignements de la part de titulaires de police et d'autres parties prenantes par l'intermédiaire de nos lignes d'assistance dédiées ou par e-mail.

Engagement réglementaire

La Société reste agréée et contrôlée dans la mesure nécessaire aux fins de l'Administration et, en tant que telle, doit se conformer à diverses exigences réglementaires. Nous continuons à nous engager avec la GFSC et à coopérer avec d'autres régulateurs, le cas échéant, sur les progrès de l'Administration et les questions de rapports réglementaires qui se posent.

Comité des Créanciers

Le Comité des Créanciers s'est réuni le 26 juillet 2021 et a fourni un état de la situation concernant les créances de tiers.

Le sous-comité des honoraires s'est réuni le 28 juillet 2021 et a examiné les coûts pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021. En outre, un budget révisé pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2021 a été présenté et approuvé.

Le membre du Comité Elliot Dunseath de RenaissanceRe Europe AG a démissionné du Comité le 30 septembre 2021, et David Robinson de Marley Risk Consultants Ltd a rejoint le Comité à cette même date.

Outre les réunions officielles, nous continuons à échanger de manière informelle avec le Comité des Créanciers pour discuter des questions clés et des progrès de l'Administration.

Conduite des directeurs et enquêtes

L'une de nos tâches consiste à examiner les actions de toute personne ayant été directeur de la Société au cours de la période précédant notre nomination. Alors que nous continuons d'évaluer les affaires de la Société, nous avons eu des discussions avec divers tiers concernant les événements et les circonstances ayant conduit à l'administration de la Société, et nous sommes en passe de trouver des faits pour comprendre ces événements et toute autre information importante qui les concerne.

Veuillez noter que nous ne pourrions pas publier nos conclusions et nos travaux dans ce domaine, mais nous nous sommes acquittés de nos obligations conformément à la GIA11.

Nous devons décider si des mesures doivent être prises à l'encontre de quiconque pour recouvrer ou contribuer aux actifs de la Société. Si vous pensez qu'il y a quelque chose que nous devrions savoir et que vous ne nous l'avez pas encore communiqué, veuillez remplir la section correspondante du Formulaire de créance, qui se trouve sur le site Web ; <https://www.pwc.co.uk/services/business-restructuring/administrations/elite-insurance/suppliers.html>. Cela fait partie de notre travail normal et n'implique pas nécessairement une critique des actions des directeurs.

Communication

Les Co-Administrateurs continuent à utiliser le site Web, pwc.co.uk/elite-insurance, comme moyen de faire parvenir les dernières informations aux titulaires de polices et aux Créanciers. Sauf si vous nous indiquez que vous souhaitez recevoir des communications par courrier, le site Web sera utilisé comme principal moyen de communication au cours de l'Administration. En raison du grand nombre de titulaires de police européens, les parties essentielles du site Web sont disponibles en français et en italien, et nous continuons à traduire les documents clés dans ces langues.

Autres informations

Notre compte de recettes et de paiements

Nous présentons à l'Annexe A un compte rendu de nos recettes et paiements réalisés au cours de l'Administration pour la Période.

Nous considérons que tous les paiements qui ont été effectués en tant que frais d'administration sont appropriés et proportionnés à l'ampleur et à la complexité de l'administration.

Frais liés à la mise sous Administration

Nous présentons à l'Annexe B un relevé des dépenses que nous avons engagées pendant la Période. La déclaration exclut tout passif fiscal potentiel que nous pourrions avoir à payer en tant que frais liés à la mise sous Administration en temps voulu, car les montants dus dépendront de la situation à la fin de l'exercice dans chaque pays.

Nos honoraires

Nous présentons à l'Annexe C des informations mises à jour sur notre rémunération qui couvre nos honoraires, nos dépenses et les autres frais connexes dans ce dossier.

Comme mentionné précédemment, le 23 octobre 2020, le Comité des Créanciers a approuvé les résolutions suivantes conformément à la section 464(1)(a) de la GIA11, en tenant compte des principes énoncés à la section 466 de la GIA11 autorisant les Co-Administrateurs à prélever une rémunération comme suit :

- À la fin de chaque mois, approbation pour le prélèvement de 75 % des honoraires post-Administration engagés pour lesquels les honoraires n'ont pas déjà été prélevés. 25 % de ces honoraires seront différés, sous réserve du point ci-dessous ; et
- Après la déclaration d'une première distribution, approbation pour discuter avec le Comité des Créanciers de la valeur du travail accompli par les Co-Administrateurs et leur équipe, afin d'établir si tout ou partie des honoraires différés peuvent être débloqués. Veuillez noter qu'après la date de déclaration de la première distribution, tous les honoraires non débloqués peuvent être débloqués par le Comité des Créanciers à tout moment.

Les honoraires depuis le début de l'Administration représentent un total 12,9 millions GBP à des taux horaires convenus avec le comité pour Elite, ce qui représente une remise sur les taux normaux de PwC. Cela comprend 2,1 millions GBP pour la Période.

Au cours de la Période, des honoraires de 1,2 million GBP ont été facturés et payés pour la période du 11 février 2021 au 10 juin 2021, et des honoraires de 0,9 million GBP ont été facturés et payés pour la période du 11 juin 2021 au 10 octobre 2021, à chaque fois à 75 % des taux d'Elite. Des honoraires de 0,5 million GBP représentant 75 % des taux d'Elite, pour la période du 11 octobre 2021 au 10 décembre 2021, doivent encore être facturés.

Des honoraires différés pour la Période, conformément aux résolutions du 23 octobre 2020, s'élèvent au total à 516 000 GBP. Cela porte le total des honoraires différés depuis le début de l'Administration à 3,2 millions GBP.

Transactions avec les parties liées

Comme indiqué ci-dessus, l'avis de résiliation pour les services de gestion des liquidations fournis à Elite par Armour devait expirer au plus tard le 30 juin 2021. Aucune autre vente ou transaction n'a eu lieu avec des parties liées de la Société pendant la Période, et aucune autre vente ou transaction n'est attendue à l'avenir.

Ce qu'il reste encore à faire et prochaines étapes

L'Administration de la Société est complexe compte tenu de la grande diversité des portefeuilles qu'elle a souscrits et des territoires dans lesquels elle a opéré. Au cours des six prochains mois, nous nous concentrerons sur les points suivants :

- Veiller à ce que les créances des titulaires de police soient traitées de manière appropriée ;
- Poursuivre vigoureusement les actifs et autres recouvrements de la Société ;

- Achever notre examen stratégique de chacun des principaux portefeuilles d'activités de la Société et, le cas échéant, mettre en œuvre des stratégies qui bénéficieront aux Créanciers dans leur ensemble ; et
- Examiner le mécanisme de sortie de l'Administration le plus approprié en vue de maximiser le rendement pour les Créanciers le plus tôt possible en tenant compte des éventuelles implications fiscales ou financières..

Nous prévoyons d'envoyer notre prochain rapport aux Créanciers dans environ six mois. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse uk_elite@pwc.com

Sincères salutations ;



Au nom et pour le compte de la Société

Edgar Lavarello

Co-Administrateur

Edgar Lavarello et Dan Schwarzmann ont été désignés en tant que Co-Administrateurs de la société Elite Insurance Company Limited pour gérer ses affaires, activités et biens en qualité de mandataires et agissent sans engager leur responsabilité personnelle. Edgar Lavarello est autorisé par la GFSC à Gibraltar à agir en tant que praticien de l'insolvabilité (numéro de licence IP FSC 0892 FSA). Dan Schwarzmann est autorisé à agir en tant que praticien de l'insolvabilité par l'Institute of Chartered Accountants en Angleterre et au Pays de Galles (numéro de licence IP 8912).

Annexe A : Recettes et paiements

	Au 10 décembre 2021			Au 10 décembre 2021 Total équivalent GBP	Mouvements du 11 juin 2021 au 10 décembre 2021 (équivalent GBP)	Au 10 juin 2020 (équivalent GBP) RETRAITÉ au taux de change du 10 décembre 2021	Au 10 juin 2021, équivalent GBP
	GBP	EUR	NZD				
Recettes (non facturées)							
Trésorerie à la banque*	12 237 028	5 612 089	0	17 032 456	0	17 032 456	17 067 540
Recouvrement des créances	553 498	2 252 385	0	2 478 120	1 424 617	1 053 503	1 057 164
Intérêt	32 008	0	1 735	32 899	16 927	15 972	15 963
Investissements et actions	979 711	17 375	0	994 557	0	994 557	994 666
Prime brute – Prime ATE	2 458 951	1 891	0	2 460 566	14 982	2 445 584	2 445 596
Dettes et remboursements divers	15 988	5 000	0	20 260	4 272	15 988	15 988
Impôts/Assurance/Autres remboursements	0	144 063	0	123 099	0	123 099	124 000
Recouvrements d'assurance	833 806	0	0	833 806	0	833 806	833 806
Recouvrements de réassurance	38 947 711	76 328	0	39 012 932	0	39 012 932	39 013 409
Total des recettes	56 058 701	8 109 130	1 735	62 988 695	1 460 798	61 527 897	61 568 131
Paiements							
Honoraires des titulaires d'une fonction	8 661 103	0	0	8 661 103	2 109 062	6 552 041*	6 552 041
Frais des titulaires d'une fonction	5 056	0	0	5 056	1 969	3 087*	3 087
Honoraires des titulaires d'une fonction pré-Administration	282 910	0	0	282 910	0	282 910	282 910
Frais des titulaires d'une fonction pré-Administration	2 225	0	0	2 225	0	2 225	2 225
Services liés à la liquidation	2 686 208	0	0	2 686 208	798 604	1 887 604	1 887 604
Frais de gestion des créances	510 458	972 647	0	1 341 567	333 406	1 008 161	1 012 946
Frais professionnels	43 146	183 823	0	200 219	71 210	129 009	129 718
Impression, papeterie et affranchissement	186 040	18 563	0	201 902	8 826	193 076	193 167
Frais et dépenses juridiques	4 209 966	949 827	0	5 021 575	969 569	4 052 006	4 056 543
Publicité légale	65 419	0	0	65 419	0	65 419	65 419
Coûts fiscaux	281 743	391 375	0	616 165	298 005	318 160	318 468
TVA irrécupérable	763 148	13 443	0	774 635	148 738	625 897	625 979
Frais bancaires	24 135	7 088	0	30 192	637	29 555	29 595
Frais de stockage	4 102	0	0	4 102	1 446	2 656	2 656
Total des paiements	17 725 659	2 536 766	0	19 893 278	4 741 472	15 151 806	15 162 358
POSITION NETTE	38 333 042	5 572 364	1 735	43 095 417	-3 280 674	46 376 091	46 405 773

Composés comme suit	GBP	EUR	NZD	Au 10 décembre 2021 Total équivalent GBP
Barclays UK	1 558 340	5 572 364	1 735	6 320 714
HSBC UK (portant intérêts)	6 189			6 189
Dépôts sur le marché monétaire (portant intérêts)	36 768 513	–	–	36 768 514
	38 333 042	5 572 364	1 735	43 095 417

Taux de change - (Banque d'Angleterre)	
10 décembre 2021	1 GBP à 1,1703 EUR
10 juin 2021	1 GBP à 1,1618 EUR
10 décembre 2020	1 GBP à 1,9476 NZD
10 juin 2021	1 GBP à 1,9669 NZD

* Une entrée d'ajustement de 173 GBP a été créée pour re-catégoriser un élément de dépense

Annexe B : Dépenses

Le tableau suivant montre le détail de nos dépenses. Les dépenses sont des montants que nous devons payer en tant que Co-Administrateurs de la société et comprennent nos honoraires mais excluent les distributions aux Créanciers. Le tableau exclut le passif fiscal futur potentiel que nous pourrions avoir à payer en tant que frais liés à la mise sous Administration en temps voulu, car les montants dus dépendront de la situation à la fin de l'exercice comptable fiscal. Le tableau doit être lu conjointement avec le compte des recettes et des paiements de l'Annexe A, qui indique les dépenses effectivement payées pendant la Période et le total payé à ce jour.

	GBP	EUR
Nature des dépenses	Au cours de la Période	Au cours de la Période
	(£)	(€)
Services liés à la liquidation	767 687	0
Frais de gestion des créances	169 267	239 876
Frais professionnels	11 064	58 076
Impression, papeterie et affranchissement	5 491	3 904
Frais et dépenses juridiques	749 463	196 141
Publicité légale	0	0
Coûts fiscaux	5 712	342 070
Frais bancaires	73	686
Honoraires des titulaires d'une fonction	1 547 234	0
Dépenses des titulaires d'une fonction	823	0
Frais de stockage	1 445	6 000
TVA irrécupérable	273 882	0
Total des dépenses	3 339 513	846 753

Annexe C : Mise à jour sur la rémunération

Le 23 octobre 2020, le Comité des Créanciers a approuvé les résolutions autorisant les Co-Administrateurs à prélever une rémunération sur la base mentionnée plus haut dans le rapport.

Nos heures et nos taux horaires moyens

Les frais relatifs au temps de travail engagés au cours de la Période s'élèvent à 2,1 millions GBP. Cela représente 3 815 heures à un taux horaire moyen de 565 GBP.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation de ceux-ci.

	Total pour la période								Total pour la période du 11 juin 2021 au 10 décembre 2021		
	Associé	Directeur	Membre de la direction	Direction	Associé principal	Associé/ Autre	Professionnels offshore	Heures	Coût total (£)	Heures	Coût total (£)
Comptabilité et trésorerie		339	3 719	22 547	35 335	12 935	12 187	265	87 062	1 797	673 608
Actifs	398	18 179	99 784	8 540	18 718	4 443		255	150 061	4 942	2 476 347
Créances		34 223	246 172	259 490	20 431	26 083	18 625	1 114	605 024	1 114	605 024
Procédures de clôture		26 947	9 628		2 165			52	38 739	52	38 739
Créanciers	3 581	318,27	193	10 861	9 023	5 220	18 707	187	47 902	1 458	488 677
Données				16 152	8 880			49	25 032	49	25 032
Distribution			3 530	4 117	10 844			37	18 491	37	18 491
Enquêtes		29 371	22 384	20 886	2 884	787,71		116	76 313	116	76 313
Gestion des projets		1 231	16 293	5 499	3 358	7 085		69	33 466	69	33 466
Génération de rapports		16 707	56 979	42 532	19 505	17 997		297	153 720	297	153 720
Supervision de la gestion de la liquidation	49 867	61 581	69 360	88 300	11 420	2 694		402	283 221	6 657	3 552 802
Législation et conformité	3 569	11 242	145	17 062	2 603	255		85	34 877	2 755	1 328 404
Stratégie et planification	199	12 181	109 831	22 094	59 507	4 497		382	208 308	3 299	1 930 202
Impôts et TVA	26 273	16 461	196 320	107 064	33 852	4 089	9 649	507	393 708	2 365	1 529 988
Total pour la période	83 887	228 779	834 337	625 146	238 524	86 085	59 167	3 815	2 155 926	25 005	12 930 815
Taux horaire moyen (GBP)	1 212	817	718	571	405	243	222		565		517
Honoraires engagés pendant la Période à amortir									92 948		92 948
Honoraires engagés et à amortir d'une période précédente											221 000
Total révisé pour la Période*											12 616 867

* Ces honoraires représentent 100 % des honoraires.

Notre politique de tarification du temps et les taux horaires

Nous et notre équipe facturons notre temps consacré au travail que nous devons réaliser dans le cadre de l'Administration. Nous déléguons les tâches à des agents de grade approprié, en tenant compte de leur expérience et de toute connaissance spécialisée nécessaire, et nous les supervisons correctement afin de maximiser la rentabilité du travail effectué. Tout ce qui est complexe ou important et qui relève d'une responsabilité exceptionnelle est traité par nos cadres supérieurs ou par nous-mêmes.

Tous nos employés qui travaillent sur l'Administration (y compris nos trésoriers) facturent le temps dédié directement dans le dossier. Leur temps est inclus dans toute analyse du temps facturé. À chaque grade de personnel est associé un taux horaire de facturation revu ponctuellement. Le travail effectué par notre personnel de soutien et de secrétariat est facturé séparément et n'est pas inclus dans les taux horaires facturés par les associés ou les autres membres du personnel. Le temps est facturé en unités de six minutes au Royaume-Uni et en unités de 15 minutes à Gibraltar. Nous ne facturons pas les frais généraux ou les frais d'administration.

À l'instar de nombreux professionnels, nos barèmes peuvent augmenter pour couvrir les augmentations de coûts liées à l'inflation. Conformément à l'accord conclu avec le Comité des Créanciers, les taux de facturation ont été augmentés de 3 % le 1er juillet 2021.

Nous indiquons ci-dessous les taux maximaux de facturation par heure pour les différents grades de notre personnel. L'équipe centrale des Co-Administrateurs est composée de membres du personnel du Royaume-Uni et de Gibraltar. Lorsque les Co-Administrateurs font appel à l'expertise de spécialistes au sein de la société tels que des experts actuariels et fiscaux, des taux spéciaux s'appliquent.

À partir du 1er juillet 2021*			
Grade	Taux - Royaume-Uni, GBP/heure	Taux - Gibraltar, GBP/heure	Taux spéciaux au Royaume-Uni, GBP/heure
Associé	994	796	1 613
Directeur	874	637	1 393
Membre de la direction	661	440	1 369
Direction	574	350	822
Associé principal	475	212	610
Associé	295	106	324
Autre	153	S/O	180
Professionnels offshore	223	S/O	223

*Ces taux comprennent une remise convenue par rapport au barème standard et sont soumis à une retenue supplémentaire de 25 %, comme indiqué dans le rapport

Notre travail pendant la Période

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, le tableau suivant fournit plus de détails sur les principaux domaines de travail :

Domaine de travail	Travaux entrepris	Pourquoi le travail était nécessaire	Avantage financier éventuel du travail fourni pour les Créanciers OU exigence légale
Stratégie et planification	- Réunions régulières avec Quest pour discuter des questions clés, des budgets et des questions opérationnelles, et pour fournir un retour d'information sur les performances du service. - Réunions internes pour déterminer la stratégie optimale afin de progresser vers les objectifs de l'Administration, avec un calendrier indicatif et des étapes clés. - Évaluation des options stratégiques à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de l'Administration. - Réunions avec des conseillers juridiques, actuariels et fiscaux pour examiner les implications des différentes options stratégiques et de sortie de l'Administration.	Pour assurer la progression de la procédure et contrôler les coûts	Garantit une progression ordonnée de la gestion de la procédure et des coûts
Supervision de la gestion de la liquidation	- Supervision de la transition des services de liquidation d'Armor à Quest. - Réunions et discussions régulières avec les membres de l'équipe de traitement des créances de Quest. - Négociations pour un certain nombre de créances de grande valeur. - Veiller à ce que les créances soient réglées efficacement et à une valeur appropriée. - Examiner et convenir des coûts et du budget, y compris les justificatifs, fournis par le responsable de la liquidation. - Examen des demandes d'indemnisation françaises postérieures à l'exclusion et discussions concernant l'évaluation des demandes d'indemnisation. - Accord sur les protocoles de traitement des créances mis à jour avec Quest. - Effort supplémentaire en vue de récupérer les données de titulaires de police auprès d'un souscripteur italien important. - Renégociation et exécution d'un contrat de traitement des créances françaises avec ACS. - Traitement des créances transmises aux Co-Administrateurs.	Pour maximiser les retours aux Créanciers	Maximiser les fonds au profit des Créanciers
Créanciers	Traitement des demandes de renseignements des Créanciers dans diverses juridictions européennes	Pour tenir les	Travail effectué en prévision de la restitution des fonds aux Créanciers

	concernant l'Administration et les créances individuelles. • Organiser des réunions régulières avec le sous-comité des honoraires, y compris la préparation des données. • Échanger avec les Créanciers et les titulaires de police concernant les demandes, et fournir des informations mises à jour à travers le site Web. • Organiser une autre réunion du Comité des Créanciers, y compris la préparation de la réunion. • Gérer un processus pour changer les membres du Comité des Créanciers. • Assurer la liaison avec les représentants des membres du Comité des Créanciers et les observateurs.	Créanciers informés	
Actifs	• Analyser les dossiers de la Société et poursuivre les recouvrements, y compris les recouvrements de réassurance, les primes, les fonds alloués aux créances et autres actifs. • Enquêter sur la situation et le résultat potentiel du recouvrement auprès des débiteurs dans les procédures d'insolvabilité. • Négocier avec des débiteurs. • Examen de la situation des actifs en attente d'affectation soumis à la Commutation. • Discussions avec les tiers pour évaluer les affaires de la Société, y compris les événements et circonstances ayant conduit à l'administration de la Société.	Pour maximiser les retours aux Créanciers	Générer des fonds au profit des Créanciers
Comptabilité et trésorerie	• Traitement de tous les fonds entrants via le système de comptabilité des Administrateurs afin de garantir la cohérence du codage et la clarté des rapports. • Préparation et tenue des rapports de flux de trésorerie. • Traitement des paiements, y compris l'examen et l'approbation par les cadres supérieurs chargés du dossier. • Produire et examiner les rapprochements bancaires mensuels. • Gestion de trésorerie à l'aide de plusieurs comptes bancaires et de dépôts sur le marché monétaire.	Pour gérer les comptes bancaires de la Société	Assure la gestion appropriée des fonds détenus. Maximiser les intérêts reçus et minimiser les intérêts payés proportionnellement aux tolérances au risque appropriées
Législation et conformité	• Supervision des titulaires d'une fonction. • Examiner les livres et les registres de la Société. • Gestion des systèmes internes de traitement des dossiers, de classement et de comptabilité. • Préparation du troisième rapport d'étape des Administrateurs détaillant les activités entreprises par les Administrateurs.	Pour se conformer aux obligations légales	Requis par la loi/réglementation

	• Échange avec les organismes de réglementation concernés et les parties prenantes tierces. • Tenir nos dossiers, préparer des notes de dossier, classer les lettres, e-mails et pièces justificatives pertinents. • Préparer et publier tous les documents, avis et déclarations réglementaires, comme requis. • Activités de conformité telles que les contrôles de lutte contre le blanchiment d'argent, la vérification des sanctions et le protocole de traitement des informations. • Respect des exigences de notification post-Brexit dans différents pays		
Impôts et TVA	• Travail en cours pour déterminer les passifs postérieurs à la nomination dans diverses juridictions. • Collaboration en cours avec plusieurs spécialistes pour mieux comprendre la résidence fiscale de la Société. • Enquête en cours sur les recouvrements potentiels liés à la fiscalité dans différentes juridictions européennes. • Travaux en cours sur les questions de conformité fiscale dans tous les territoires où la Société opère. • Soumission de diverses déclarations fiscales au Royaume-Uni et en Italie.	Pour se conformer aux obligations légales	Exigé par la loi et assure le paiement approprié de l'impôt sur les sociétés et d'autres taxes, au profit des Créanciers

Nos travaux à venir

Il nous faut encore réaliser les travaux suivants pour atteindre l'objectif de cette Administration.

Domaine de travail	Nos travaux à venir	Avantage financier éventuel du travail fourni pour les Créanciers OU exigence légale
Stratégie et planification	• Continuer à étudier les stratégies acceptables pour les portefeuilles d'activité restants. • Terminer nos enquêtes sur les mécanismes de sortie possibles de l'Administration. • Mettre en œuvre les plans de sortie convenus. • Négociations de contrats en cours avec des fournisseurs dans plusieurs juridictions.	Garantit une progression ordonnée de la gestion de la procédure et des coûts
Supervision de la gestion de la liquidation	• Gestion continue des créances suite aux clauses de non-responsabilité de divers portefeuilles d'activités. • Examiner les paiements et les pièces justificatives concernant les titulaires de police admissibles au titre du FSCS. • Continuer à négocier les créances importantes. • Veiller à ce que les créances soient réglées efficacement et à une valeur appropriée. • Examiner et répondre aux recommandations des gestionnaires de créances de Quest et approuver les actions concernant les créances importantes,	Maximiser les fonds au profit des Créanciers

	- les litiges ou les recouvrements de créances auprès de tiers. - Superviser le traitement des réclamations. - Adjudication des créances. - Avancement du travail effectué pour obtenir la confirmation de l'éligibilité et pour l'obtention d'une compensation pour les titulaires de police irlandais d'Elite. - Évaluer l'éligibilité potentielle à une compensation des titulaires de police grecs d'Elite. - Surveiller le respect du budget par Quest. - Réunions trimestrielles pour discuter des performances et des informations concernant la gestion.	
Créanciers	- Communications régulières continues avec le Comité des Créanciers et le sous-comité des honoraires. - Échange avec les créanciers. - Répondre aux questions des Créanciers de l'Assurance directe. - Rechercher des accords sur les créances des Créanciers de l'Assurance directe. - Tenir à jour un rapport de résultat estimé. - Préparation et paiement des dividendes.	Travail effectué en prévision de la restitution des fonds aux Créanciers
Actifs	- Gérer les deux autres dossiers actifs dans les activités RB ATE et DA ATE. - Analyser les dossiers de la Société et poursuivre les recouvrements, y compris les recouvrements de réassurance, les primes, les fonds alloués aux créances et autres actifs. - Correspondance avec les débiteurs de réassurance concernant les règlements suite à une analyse coûts-avantages au cas par cas. - Résolution de la situation des actifs en attente d'affectation sujets à la Commutation. - Poursuites des discussions avec divers tiers pour évaluer les affaires de la Société, y compris les événements et les circonstances ayant conduit à l'administration de la Société.	Générer des fonds au profit des Créanciers
Comptabilité et trésorerie	- Rapprochements bancaires. - Gestion de la trésorerie. - Analyse de la couverture du risque de change. - Comptabilisation des paiements et des recettes sur les comptes bancaires du dossier. - Traitement des paiements. - Traitement des chèques de dividendes non encaissés.	Assure la gestion appropriée des fonds détenus
Législation et conformité	- Préparation et présentation de rapports d'étape semestriels aux Créanciers. - Respecter les exigences légales en matière de déclaration. - Préparation et diffusion du rapport final.	Requis par la loi/réglementation
Impôts et TVA	- Préparation des déclarations fiscales. - Obtention de l'autorisation fiscale du HMRC/des autorités fiscales compétentes. - Obtention de recouvrements d'impôts.	Exigé par la loi et assure le paiement approprié de l'impôt sur les sociétés et d'autres taxes, au profit des Créanciers
Clôture	- Obtenir les autorisations de clôture. - Procédures de clôture. - Liquidation des activités de la Société en général.	Requis par la loi, garantit que toutes les questions administratives ont été traitées

Paielements aux associés

Nous avons mandaté les professionnels suivants sur ce dossier en raison de leur expertise juridictionnelle en matière fiscale et réglementaire et à des fins d'efficacité. Les montants indiqués ont été engagés au cours de la Période.

Service fourni	Nom de la société/organisation	Compétence	Base des honoraires	Montant engagé (EUR)
Services juridiques et professionnels	PwC Legal SARL	Luxembourg	Coûts en temps et dépenses	2 050
Services professionnels	PricewaterhouseCoopers Advisory SpA	Italie	Coûts en temps et dépenses	38 454
Fiscalité et réglementation	Landwell – PricewaterhouseCoopers Tax & Legal Services, S.L.	Espagne	Coûts en temps et dépenses	31 936
Fiscalité et réglementation	PwC Société d'Avocats	France	Coûts en temps et dépenses	1 816*

* Veuillez noter que ce montant a été payé en dehors de la période, mais qu'il s'agit de coûts horaires au cours de la période.

Il est demandé à tous les professionnels tiers de présenter des analyses et une description des coûts en temps ou un calendrier des tâches réalisées, en fonction de leur base d'honoraires, afin de justifier les factures présentées. Toutes les factures sont examinées avant d'être approuvées pour le paiement. Nous sommes convaincus que le niveau des coûts est approprié.

Dépenses

Les dépenses sont des frais payés par les Co-Administrateurs et peuvent inclure un élément de coûts partagés ou répartis.

Des dépenses s'élevant à un total de 308 GBP ont été engagées au cours de la Période pour le paiement de services de coursiers, de conception de documents et de mises à jour de sites internet.

Nos relations

Nous n'entretenons aucune autre relation commerciale ou personnelle que celles précédemment divulguées avec les parties qui approuvent nos honoraires ou qui fournissent des services dans le cadre de l'Administration, lorsque la relation pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

Sociétés juridiques et autres sociétés professionnelles

En plus des collaborateurs précédemment mentionnés, nous avons mandaté les professionnels suivants sur ce dossier :

Service fourni	Nom de la société/organisation	Motif sélectionné	Base des honoraires
- Services juridiques, notamment : - Assistance lors de la gestion et de la conclusion des créances - Coûts engagés dans le cadre du recouvrement d'indemnités	- A and L Goodbody - Berrymans Lace Mawer LLP - Clifford Chance LLP - CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni - Da Ros Associates - DLG Legal Services - DWF Law LLP - Ellul & Co Limited - Freeths LLP - Freshfields Bruckhaus Deringer LLP - Geoffrey Barthelemy	- Connaissance du secteur - Expertise en matière d'insolvabilité - Expertise juridictionnelle	Coûts en temps et dépenses

	• Jean-Baptiste Meyrier • Kennedys Law LLP		
• Gestion des agents/créances	• ACS Solutions • All Risks Underwriting Agency • Armour Risk Management Limited • DAC Beachcroft Claims Limited • Ionic Surveying Consultants Limited • Marley Risk Consultants • Quest Consulting (London) Limited • Shire Structures Limited • Woodgate and Clark Limited	• Connaissance des titulaires de police • Expérience de la gestion des créances	• Coûts en temps et dépenses

Nous exigeons de tous les professionnels tiers qu'ils présentent des analyses et une description des coûts en temps ou un calendrier des tâches réalisées, en fonction de leur base d'honoraires, afin de justifier les factures présentées. Toutes les factures sont examinées avant d'être approuvées pour le paiement. Nous sommes convaincus que le niveau des frais juridiques et professionnels est approprié.

Annexe D : Autres informations

Informations sur les tribunaux concernant l'Administration :	La Cour suprême de Gibraltar Numéro de dossier : 2019/COMP/002
Nom complet et nom commercial :	Elite Insurance Company Limited
Numéro d'enregistrement :	91111
Adresse enregistrée :	327 Main Street, GX11 1AA, Gibraltar
Date de nomination pour l'Administration :	11 décembre 2019
Noms et adresses des Co-Administrateurs :	Edgar Charles Andrew Lavarello de PricewaterhouseCoopers Limited, 327 Main Street, Gibraltar et Dan Yoram Schwarzmman de PricewaterhouseCoopers LLP, 1 Embankment Place, Londres, WC2N 6RH Royaume-Uni
Site internet :	www.pwc.co.uk/elite-insurance
Objectif poursuivi par les Co-Administrateurs :	Objectif b — obtenir un meilleur résultat pour l'ensemble des créanciers de la Société que celui qui serait obtenu si la Société était liquidée (sans avoir été préalablement mise sous Administration)
Répartition des responsabilités des Co-Administrateurs :	En ce qui concerne les pouvoirs énoncés dans l'Annexe 1 de la GIA11, pendant la période où l'Administration est en vigueur, toute fonction devant être exercée par les personnes désignées pour agir en tant qu'Administrateurs peut être exercée par l'une ou l'autre ou toutes les personnes désignées ou l'une des personnes exerçant cette fonction à l'heure actuelle
Règlement (UE) 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 relatif aux procédures d'insolvabilité (refonte) :	Le Règlement CE sur l'insolvabilité ne s'applique pas

